



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

INFOS JANVIER 2009

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis de Maupas Plaisanciers je vous souhaite à tous une excellente année 2009 ainsi qu'à vos familles et à vos proches.

Je ne peux m'empêcher de souhaiter que 2009 nous permette de voir la réalisation des nombreux projets annoncés pour la pratique de notre loisir à La Tranche sur Mer.

Je souhaite également que durant cette année l'amitié née entre chaque membre se renforce et que chacun d'entre vous permette à notre Association d'être encore plus appréciée.

Le succès de calendrier des marées 2009 sera au rendez vous grâce à la pugnacité de l'équipe en charge de cette tâche.

Les activités habituelles seront menées à bien et les activités ponctuelles encours d'élaboration vous seront décrites prochainement. Les plus curieux d'entre vous pourront en avoir une idée en consultant notre site dans la rubrique « news »

LE MOT DU VICE PRESIDENT

En ce début d'année où le réchauffement climatique ne s'est pas fait ressentir, je vous souhaite à tous une excellente année.

Espérons un climat beaucoup plus clément et une houle beaucoup plus modérée.

Souhaitons également un embarquement amélioré et la réalisation des travaux d'installation de la capitainerie devant l'embarcadère. Le parking devrait être bientôt ré agencé et mieux surveillé pour éviter une certaine anarchie les jours de grands week end.

Pensez pendant l'hiver à vérifier vos moulinets (graissage, changement du fil etc.) Revoir aussi les anneaux des cannes sans oublier les bas de ligne et les hameçons.

Regardez votre matériel de sécurité (fusées, gilets, extincteurs), vérifiez leur date de péremption. Lorsque tout sera vérifié il ne restera au plus chanceux d'attendre le mois d'avril, aux autres leur date de congés.

LE MOT DU SECRETAIRE

A mon tour, je vous souhaite une bonne saison estivale 2009 avec bien sur la santé mais aussi la convivialité au sein de notre association en souhaitant que chacun participe avec ses moyens à l'atteinte de nos objectifs.

Je souhaite aussi du respect pour le monde marin qui nous entoure avec en premier lieu la mer et les poissons mais aussi le respect et l'aide entre les plaisanciers. Chacun n'a pas la même compétence ou la même expérience et le devoir de chaque membre est d'aider ses collègues à s'améliorer dans la pratique de leur loisir favori avec le plus grand plaisir ...

En mer, on n'a jamais fait le tour de la question. La preuve en est quand on voit la solidarité de Vincent RIOU qui se déroute pour sauver Jean Le CAM (chavirage) au péril de sa vie et de son bateau (démâtage) le contraignant à l'abandon et le privant définitivement d'une place d'honneur, voire la première dans le Vendée Globe Challenge. C'est ce que l'on appelle **la solidarité**, l'aide, le dévouement en abandonnant les honneurs et les trophées.

La saison des plaisanciers démarre le 1er avril date de mise à disposition des corps mort. Cela fait pour les plus chanceux, ceux qui sont, à la retraite ou habitent en Vendée environ 75 jours pour se préparer à la nouvelle saison pour la pêche ou pour la ballade.

Pour les autres il faudra attendre un peu plus longtemps mais avec la neige et le froid actuel qui vient de traverser la France on n'est pas trop pressé de mettre le bateau à l'eau.

Le Président a annoncé en décembre dernier, quelques bonnes nouvelles pour la saison 2009 ce qui peut que nous réjouir.

Il ne restera qu'aux éléments naturels d'être un peu plus cléments que ces deux dernières saisons mais ceci est une autre histoire.....

Nous reviendrons plus en détail en février sur les préparatifs nécessaire avant la remise à l'eau de nos bateaux.

Je vous souhaite de nouveau ainsi qu'à vos familles de la santé et aussi de savoir apprécier chaque jour les petits bonheurs quotidiens que la vie nous amène.

LE MOT DE SYLVIE

Bonjour à tous et tous mes meilleurs vœux pour 2009.

Vous trouverez ci-joint la fiche signalétique 2009 que vous aurez la gentillesse de me retourner à 91430 Igny 14 avenue Jean Moulin, éventuellement complétée en vérifiant les informations pouvant avoir été modifiées depuis l'an passé, en particulier les numéros de téléphone ou adresse mail, avec votre cotisation 2009 dont le tarif reste inchangé (30 euros). Je vous rappelle qu'il nous est plus facile de vous communiquer toutes les informations par mail, moyen plus rapide et moins coûteux pour notre association. Dès réception de votre courrier je vous posterai le timbre fédérale 2009, le reçu libératoire à joindre à votre déclaration d'impôts 2010 ainsi que la carte de membre pour les nouveaux adhérents.

Si vous avez déjà retourné la fiche des mouillages courant décembre, inutile de compléter de nouveau la fiche signalétique. Evitons la paperasse inutile.

Je vous remercie de m'indiquer si certains d'entre vous ne reçoivent pas régulièrement nos courriers ou les revues Pêche Plaisance adressées par la Fédération afin que je puisse vérifier les fichiers.

Nous avons terminé la saison avec 109 adhérents, cotisations payées 2008.

4 nouveaux adhérents ont déjà pris leur inscription pour 2009.